
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 18 novembre 2020 à 14 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement (Google Meet)
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement (Google Meet)
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement (Google Meet)

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, Régisseur
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement par intérim (Google Meet)
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme permis inspections (Google Meet)
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

Cette séance se déroule à huis clos, conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 daté du 2 octobre 2020.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 14 h.

CA20 28 280

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mercredi 18 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Yves Sarault émet un commentaire concernant l'item 30.01

CA20 28 281

Accorder un contrat à "Construction Vert Dure" au montant de 90 902,12 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour effectuer les travaux de réhabilitation du terrain de tennis sur la rue des Érables en terrain de pickleball. Appel d'offres 2019-15_2e / 7 soumissionnaires

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 90 902,12 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour effectuer les travaux de réhabilitation du terrain de tennis sur la rue des Érables en terrain de pickleball;
2. D'octroyer un contrat à l'entreprise "Construction Vert Dure";
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1207474027

CA20 28 282

Accorder un contrat à "Les Pavages d'Amour inc." au montant de 104 778,73 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour effectuer les travaux de réfection du terrain basket-ball au parc Joseph-Avila-Proulx. Appel d'offres 2019-14_2e / 7 soumissionnaires

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

1. D'autoriser une dépense de 104 778,73 \$, incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour effectuer les travaux de réfection du terrain basket-ball au parc Joseph-Avila-Proulx;
2. D'octroyer un contrat à l'entreprise "Les Pavages d'Amour inc";
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1207474026

CA20 28 283

Approuver la transaction et quittance entre la Ville de Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève) et monsieur Raymond Guo concernant le lot 4 589 305 et autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de l'arrondissement tout document relatif à cette entente.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

- D'approuver la transaction et quittance entre la Ville de Montréal (arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève) et monsieur Raymond Guo concernant le lot 4 589 305;

- D'autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de l'arrondissement tout document relatif à cette entente.

Une discussion s'engage.

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

D'apporter un amendement à la proposition principale par l'ajout suivant:

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement prend acte de la situation exceptionnelle du citoyen;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement traite ce dossier de façon exceptionnelle et que de ce fait, rend une décision exceptionnelle;

Le maire d'arrondissement demande la tenue d'un vote enregistré sur l'amendement.

La secrétaire d'arrondissement fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: messieurs Christian LAROCQUE, Normand MARINACCI, Yves SARAULT et Robert SAMOSZEWSKI (4)

Vote contre: Madame Suzanne MARCEAU (1)

Résultat : En faveur : 4
 Contre : 1

La secrétaire d'arrondissement, déclare l'amendement adopté à la majorité des voix.

Une discussion s'engage.

Le maire d'arrondissement demande la tenue d'un vote enregistré sur la proposition principale, telle qu'amendée.

La secrétaire d'arrondissement fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: messieurs Christian LAROCQUE, Normand MARINACCI, Yves SARAULT et Robert SAMOSZEWSKI (4)

Vote contre: Madame Suzanne MARCEAU (1)

Résultat : En faveur : 4
Contre : 1

La secrétaire d'arrondissement, déclare la proposition principale telle qu'amendée, adoptée à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1207576006

CA20 28 284

Levée de la séance

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 18 novembre 2020, à 14 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} décembre 2020.